

P R O T O C O L E

D ' A M I T I E

entre

POITIERS

COIMBRA

France

Portugal

Au nom du Conseil Municipal de POITIERS, M. Jacques SANTROT,  
Député-Maire,

Au nom du Conseil Municipal de COIMBRA, M. ANTONIO José Gomes Teles Grilo  
Représentant le Maire,

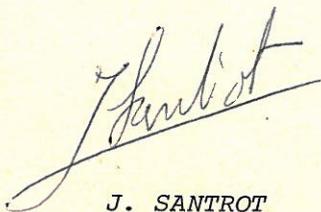
déclarons par le présent document notre désir  
commun d'établir entre nos deux Villes des relations d'Amitiés,  
- d'une part en favorisant les contacts entre nos  
deux populations par des rencontres et des échanges dans de nombreux  
domaines, notamment culturel, universitaire, sportif.

- d'autre part, de permettre une meilleure information  
réciproque sur tout ce qui touche à la vie et au développement des  
deux Villes,

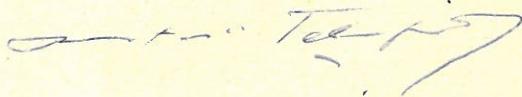
- enfin, de contribuer à la compréhension et à  
l'amitié entre les peuples Portugais et Français,

ainsi que nos signatures apposées sur ce document  
en témoignent.

Fait à POITIERS, le 26 FEVRIER 1979



J. SANTROT  
Maire de POITIERS.



M. José Gomes Teles Grilo ANTONIO  
Représentant le  
Maire de COIMBRA.